Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 33 (1904)

Heft: 3

Rubrik: Chronique scolaire

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Communications de M. l'Inspecteur. — L'enseignement du calcul et du système métrique en particulier doit être rendu attrayant par l'emploi des moyens intuitifs : mètre pliant, mètre carré divisé en décimètres carrés, décimètre cube en carton ou en bois, le litre, le décilitre, etc. Du concret à l'abstrait, telle est la méthode à suivre. Le bon maître emploie souvent la craie et le tableau noir. Voulez-vous que votre enseignement soit solide et durable ? Qu'il soit intuitif, attrayant, varié, et vous réussirez. Sachons utiliser un instant, dans chaque leçon, le tableau de calcul par Rheinhardt.

Vouons un soin particulier au cours de perfectionnement. Il importe que les leçons supplémentaires soient données régulièrement. M. l'Inspecteur saura *de visu* s'en assurer lui même. Engageons les jeunes gens à lire, prêtons-leur des revues, des journaux, des livres intéressants. Ils les liront et nous en feront le compte rendu à l'école. M. l'Inspecteur nous recommande chaleureusement l'établissement du *musée scolaire*, des *caisses d'épargne scolaires ;* il termine par des conseils pratiques sur l'enseignement du chant et des branches civiques.

M. le rév. Curé de Treyvaux veut bien ranimer notre zèle et notre courage par quelques paroles pleines d'à-propos et de bon sens.

« Parlons à l'enfant avec douceur, nous dit-il, portez-lui de l'intérêt, ayez soin de sa formation physique, intellectuelle et morale. Tâchez d'obtenir la discipline basée sur l'amour. Ayez une haute idée de votre noble mission et travaillez, chers instituteurs, pour Dieu, pour l'Eglise et pour la Patrie. »

Au nom des Conférences régionales de la Rive droite :
MOREL, Jules, *instit.-secrétaire.*

Chronique scolaire

Fribourg. — *Conférence inspectorale.* — Le 14 janvier, MM. les inspecteurs scolaires étaient réunis en conférence, à Fribourg, sous la présidence de M. Python, directeur de l'Instruction publique.

Bonne et fructueuse séance, qui a duré depuis 8 ½ h. du matin jusqu'à 2 h. de l'après-midi. Des questions importantes et d'actualité ont été discutées et — la plupart du moins — définitivement liquidées.

Citons, entre autres, la *soustraction* par emprunt ou par compensation ; *modèles* ou *plans* pour bancs scolaires, musée scolaire et pupitre pour le maitre ; *collection des tableaux* pour l'enseignement des sciences naturelles aux trois degrés de l'école primaire ; concordance à établir entre l'enseignement du *dessin* et celui de quelques branches du programme primaire ; les *examens* pédagogiques fédéraux des recrues et les examens des cours de perfectionnement ou de répétition en 1904 ; le *contrôle de la fréquentation de l'école,* surtout pendant l'été, et de la sanction qu'il convient de donner à l'art. 47 du *Règlement général,* qui prescrit la notation

régulière et consciencieuse des absences dans le registre *ad hoc*, etc., etc. Cette intéressante et instructive réunion a été fort habilement dirigée par l'honorable chef du département de l'Instruction publique.

Au sujet de la fameuse question de la *soustraction par emprunt ou par compensation*, il a été décidé que chaque instituteur était *parfaitement* libre — pour le moment du moins — d'employer le procédé qu'il jugera le meilleur et qui, surtout, lui donnera les meilleurs résultats. Et l'on a eu grandement raison d'agir ainsi. Dès lors, plus de polémique sur ce thème-là.

Fribourg. — Le cours d'été de l'*Ecole ménagère* de Fribourg s'ouvrira le 1er avril et durera six ou neuf mois. Dès à présent, les inscriptions sont reçues par la présidente, Mme de Gottrau-Watteville, rue de l'Hôpital, à Fribourg. On pourra se procurer à la même adresse tous les renseignements complémentaires désirés.

Vaud. — La plupart des villes vaudoises augmentent, cette année, les traitements de leur personnel enseignant primaire. A Lausanne, quelques instituteurs reçoivent, par suite des augmentations pour années de service, le montant de 4475 fr. A Yverdon, le traitement maximum est actuellement de 2830 fr. Ces chiffres ont leur éloquence. De plus, la subvention fédérale pour l'année 1904 (167 490 fr.) sera tout entière consacrée à améliorer la situation matérielle du corps enseignant.

Zurich. — Le projet de revision de la loi sur les traitements du personnel enseignant prévoit, à part les accessoires (logement, 6 stères de bois et environ 18 ares de terrain), un minimum de 1400 fr. pour instituteurs primaires et de 2000 fr. pour maîtres secondaires. A partir de la 5me année de service, l'instituteur recevra tous les 3 ans un supplément de 100 fr. jusqu'à concurrence de 600 fr., après 20 ans de service.

Valais. — Le département de l'Instruction publique met à l'étude la question suivante : « De l'hygiène à l'école primaire. — Son importance et son but. — Devoirs des administrations communales et du personnel enseignant concernant l'hygiène. — Influence que peut exercer l'école sur l'amélioration des conditions hygiéniques de la population. »

France. — Depuis la première colonie de vacances organisée en France, plus de 100 000 enfants ont profité d'une cure d'air de trois à six semaines, pour une dépense totale d'environ six millions.

PETIT COURRIER

A plusieurs : Les correspondances et les articles envoyés ne tarderont pas à paraître. Merci, et un peu de patience.